



**Union Départementale des Commerçants, Industriels
et Artisans de Haute-Saône**

**ASSEMBLEE GENERALE DU
jeudi 15 mars 2012**

COMPTE-RENDU

Présents

Messieurs

AUTHIER Cyril – Conseiller clientèle Professionnels SOCIETE GENERALE
BRESSION Jean-Paul – Trésorier UDCIA
CABANEL Jérôme – Président UCIA de la Saline et Président de Cap sur Lure
CARTIER Richard – Société TECHNI COMPTA
CAVAGNAC Loïc – Président ACV
CHRETIEN Alain – Président de la Communauté d'Agglomération de Vesoul
COMBROUSSE Philippe – Presse de Vesoul
DAVAL Gérard – Président de Saulx
DOHM Bernard – Président de la CMA 70
EUVRARD Jean-Marie – Président de la CCI 70
FERRAND Hervé – Président UDCIA
FERRARI Pascal – Vice-Président CCI 70
FORT Jean-Dominique – Directeur clientèle des Particuliers et des Professionnels SOCIETE GENERALE
GUINET Christophe – Président UCIA Dampierre sur Salon
JOUBERT Nicolas – Hôtel Restaurant Le Luron
LALLEMAND Yves – Animation clientèle des Professionnels SOCIETE GENERALE
MAGAUD Joseph – Président de l'UCIA « Val de Gray Commerce »
VANDROUX Didier – Président à l'association des commerçants de Scey sur Saône
ZOUABI Tarek – responsable Service Commerce CCI 70

Mesdames :

CHATELET Bérengère - Membre du bureau UCIA Jussey
GILLOT Claudine – Adjointe au Maire de Vesoul chargée du Développement économique
MARTIN Aurélie – Chargée de Mission UDCIA
PETRIGNET Isabelle – Membre du bureau UCIA Jussey
RASTAETTER Rachel – Membre du bureau de l'ALCIA Lure
ROBERT LAMOTE Perrine – Directrice de l'agence SOCIETE GENERALE Vesoul
TONNOT Charlene – Assistante administrative et commerciale UDCIA

Excusés

- M. KRATTINGER – Président du Conseil Général 70
- M. JOYANDET – Maire de VESOUL, représenté par Mr CHRETIEN Alain
- M. BORDOT – Maire de SAINT LOUP SUR SEMOUSE
- M. ALLIOT – Maire de GRAY
- M. VILLAUME – Député Maire d'HERICOURT
- M. VEISSIERE – Quincaillerie Veissière à Luxeuil les Bains
- Mme. MOUGIN Noëlle – Secret Parfumeur
- Mme ESCALLIER Véronique – Luminance
- Mr FERNANDEZ Jean-François – France Bleu Besançon
- Melle DELLA-TORRE Karine – Optique Combette
- Mme MARGIER Cécile – Jussey Coiffure
- Mme THOMAS et Mme MOUTON – La Vie Claire
- M. BRELLMANN Jérôme et M. DESRAY Christophe – SOCIETE GENERALE Belfort

Ordre du jour

1. **Rapport moral** : bilan et perspectives des actions de l'UDCIA

Commenté par Melle MARTIN Aurélie, chargée de mission UDCIA et Mr FERRAND Hervé, Président de l'UDCIA

2. **Rapport financier 2011**

Présenté par M. CARTIER, Expert comptable Cabinet TECHNI COMPTA

3 . **Lancement officiel de la nouvelle Carte Haute-Saône Plus**

Commenté par Melle MARTIN Aurélie, chargée de mission UDCIA et Mr FERRAND Hervé, Président de l'UDCIA

4. **Questions diverses.**

I. RAPPORT MORAL

1.1. Bilan du Chèq'Kado 70 pour 2011

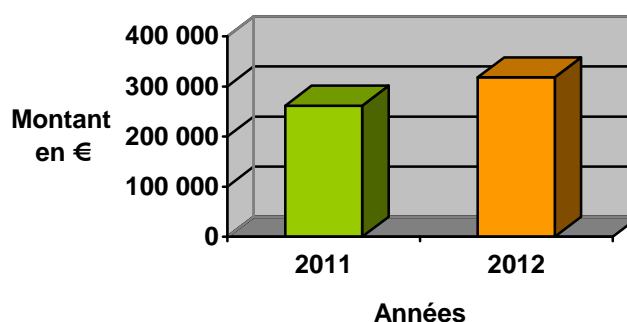
- **Evolution du CA entre 2010 et 2011:**

Le chiffre d'affaires global entre 2010 et 2011 a augmenté de 22 %.

318 351 euros : CA de 2011

261 629 euros : CA de 2010

Evolution du CA Chèq'Kado 70



Cette croissance est due à sa notoriété, au démarchage et aux réunions avec les divers commerçants.

- **Noël 2011 :**

Noël est l'évènement pour lequel le Chèq'Kado 70 est le plus prisé.

A Noël 2011, 65 entreprises et CE ont commandé des Chèq'Kado 70 contre 63 en 2010, les chiffres restent relativement stables.

Sur ces 65 clients en 2010, 42 d'entre eux ont renouvelé une commande pour Noël 2011.

Pour les 23 clients qui n'ont pas renouvelé leur commande, les raisons sont les suivantes :

- Le choix des commerçants est trop restrictif géographiquement (les salariés souhaitent pouvoir aller dans les départements limitrophes)
- Les entreprises ont organisé un arbre de Noël au lieu des Chèq'Kado
- Les entreprises n'ont pas fait de cadeaux à Noël.

Le chiffre d'affaires Noël 2011 était de 182 556 euros, ce qui représente une augmentation de 11% du CA.

1.2. D'une carte à l'autre

Suite à une enquête élaborée auprès des commerçants en juin 2011, nous avons constaté que le système de la carte possédait quelques freins mais aussi des points positifs que les commerçants et consommateurs appréciaient, le challenge était donc de trouver une solution qui était de conserver les points positifs et éradiquer les points négatifs.

L'ancien système était simple d'utilisation et pratique, elle est une carte multi-commerces et un bon moyen de fidélisation des clients.

Les points négatifs restent le coût mensuel et le manque de communication pour le consommateur.

Nous avons donc décider de créer notre propre système afin de répondre au mieux aux attentes et du commerçant et des consommateurs.

1.3. Dispositif Alerte Commerces Entreprises Bilan 2011

En 2011, 329 Commerces et Entreprises ont adhéré au dispositif Alerte SMS

Ce système a fait ses preuves, 37 Alertes ont été envoyées , dont une a permis l'arrestation de deux femmes pour la mise en circulation de faux billets.

Un appel à cotisation de 10 euros a été effectué courant janvier, nous comptons 147 commerces et entreprises adhérents pour l'année 2012. Un dernier sms va être envoyé à tous les commerçants qui n'ont pas adhéré au dispositif pour 2012 informant que c'est la dernière alerte qu'ils recevront, s'ils ne souhaitent pas cotiser.

Vous souhaitez intégrer le dispositif Alerte SMS, n'hésitez pas à nous transmettre vos demandes par mail ou par téléphone :

Aurélie et Charlene
Tel : 03.84.96.71.29
@ : amartin@udcia.fr
Ou ctonnot@udcia.fr

II. RAPPORT FINANCIER 2011

par M. CARTIER Sté TECHNI-COMPTA

Le rapport financier 2011 a été présenté par M. Richard CARTIER, société Technicompta. Celui a été voté à l'unanimité par les personnes présentes à l'Assemblée Générale.

III. LANCEMENT OFFICIEL DE LA NOUVELLE CARTE HAUTE SAONE PLUS

- *Visuel de la nouvelle Carte :*



Le même nom

Une carte familiale

La même couleur facilement repérable

Un visuel plus dynamique

- *Les avantages :*

Pour le client :

- Bénéficiaire de remises lors de ses achats
- Pouvoir régler son achat avec l'épargne de sa carte ou de continuer à épargner
- Bénéficiaire de remises additionnelles chez certains commerçants
- Suivre en temps réel son épargne sur le site de la carte avec accès sécurisé à son compte

Pour le commerçant :

- Aucun frais mensuel
- Fichier client en direct sur le site de la carte et d'outils marketing efficaces (mail, sms,...)
- Ouverture d'une page vitrine sur le site de la carte
- Possibilité d'octroyer des remises additionnelles qui pourront être utilisable que dans son commerce
- Suivi en temps réel de ses statistiques (vente, nombre de passage de carte, remise octroyées, remises récupérées...)

Pour l'UDCIA:

- Maîtrise du développement de l'application car l'UDCIA en est propriétaire
- Plus de prestataire tiers donc plus de frais mensuels

Pour les associations de commerçants locales :

- Possibilité de s'approprier la carte en insérant le logo de leur ville, leur communauté d'agglomération
- Rétrocession d'une partie de la ressource des actions liées à la carte

• **La communication**

Une campagne de promotion et de communication est en cours :

Presse : Est Républicain et Presse de Vesoul

Radio : Campagne radiophonique avec CHERIE FM qui s'étale jusqu'en Juin pour l'instant

Affichage chez les commerçants : Affiche, vitrophanie, autocollant, fiche client

IV. PARTENARIAT BANCAIRE SOCIETE GENERALE

- Conditions préférentielles pour les commerçants adhérents carte qui deviendraient clients Société Générale, ainsi qu'un forfait de 300 euros TTC pour l'achat d'un matériel informatique.
- Communication sur les produits de l'UDCIA par le biais de coupons distribués dans les distributeurs de billets.
- Offre d'un bon d'achat de 30 euros à tous nouveaux clients Société Générale, à utiliser chez les commerçants partenaires.
- Versement d'une subvention de 6000 euros à l'UDCIA.

La signature officielle de la convention du partenariat entre l'UDCIA, M. Hervé FERRAND le Président et la SOCIETE GENERALE, M. Jean-Dominique FORT, le Directeur Clientèle des Particuliers et des Professionnels, s'est très bien déroulée.

V. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée lors de l'Assemblée Générale.

Nicolas Joubert du Restaurant Le Luron, a fait le souhait d'intégrer le bureau de l'UDCIA.

Un conseil d'administration, afin d'élire les nouveaux membres du bureau, aura lieu :

**Le lundi 16 avril 2012 à partir de 12h15
A la CCI 70 – 27 avenue Aristide Briand – 70 000 VESOUL**

Pour rappel, le Conseil d'Administration est représenté par l'ensemble des présidents des Associations de commerçants et tous les adhérents à l'UDCIA qui souhaitent l'intégrer.